

**Public visé :** toute personne souhaitant devenir agent de sûreté aéroportuaire

**Pré-requis :**

- Autorisation préalable d'entrée en formation en cours de validité délivrée par le CNAPS
- Maîtrise correcte de la langue française (niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues)
- Nationalité française ou européenne
- Lettre d'intention d'embauche
- Réussites aux tests obligatoires (test psychotechnique, imagerie rayon-x et daltonisme)

**Objectifs de la formation :**

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à un stagiaire pour obtenir son aptitude professionnelle d'agent de sûreté aéroportuaire.

**Nombre d'heures de formation : 221h      Nombre de jours prévus : 31 jours**

**a) Partie sécurité : 41h**

**b) Partie sûreté aéroportuaire : 138h**

- Théorie et pratique (74h), théorie équipements (12h) : **86h**
- Imagerie et pratique : **50h** (sur simulateur)
- DCA, radioprotection et cybersécurité (**2h**)

**c) Evaluations, certification et examen Jury (dont préparation aux examens) : 42h**

### PROGRAMME DETAILLE

#### ***1- Socle commun - Activités de sécurité (41h)***

##### **Module juridique (17h)**

Environnement juridique de la sécurité privée

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et de ses décrets d'application (**4h**)
- Connaître les dispositions utiles du code pénal (**3h**)
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale (**2h**)
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques (**1h**)
- Respecter la déontologie professionnelle (**4h**)
- Principes de la République (**3h**)

## **Module stratégique (25h)**

- Gestion des premiers secours - SST (14h)
- Gestion des risques et des situations conflictuelles (5h)
- Transmission des consignes et informations (6h)

### **2- Sûreté aéroportuaire (138h)**

- 11.2.2 : formation de base
- 11.2.3.1 : inspection/filtrage des personnes, des bagages de cabine, des articles transportés et des bagages de soute
  - Compréhension de la configuration du point d'inspection/de filtrage et du processus d'inspection/de filtrage
  - Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
  - Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés transportés,
- 11.2.3.2 : inspection/filtrage du fret et du courrier, et
  - Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
  - Connaissance des prescriptions légales applicables
  - Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation
  - Connaissance des techniques de fouille manuelle
- 11.2.3.3 : inspection/filtrage du courrier et matériel transporteurs aériens, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport,
  - Connaissance des prescriptions légales applicables
  - Aptitude à faire fonctionner les équipements de sûreté utilisés
  - Aptitude à interpréter correctement les images produites par l'équipement de sûreté
  - Connaissance des exigences applicables au transport
- 11.2.3.4 : inspection/filtrage des véhicules,
  - Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
  - Connaissance des procédures d'intervention d'urgence
  - Connaissance des techniques d'inspection des véhicules
  - Capacité à effectuer des inspections de véhicules selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés
- 11.2.3.5 : contrôles d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille
  - Connaissance des systèmes de contrôle d'accès utilisés à l'aéroport
  - Connaissance des autorisations, y compris des titres de circulation et des laissez-passer de véhicules donnant accès aux zones côté piste et capacité à identifier ces autorisations
  - Connaissance des procédures de patrouille et de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
  - Capacités relationnelles, en particulier pour faire face aux différences culturelles et aux passagers susceptibles de causer des troubles



### **3- Validation de la formation (42h)**

- 1/ Evaluations partie sûreté aéroportuaire : QCM + imagerie (2h)
- 2/ Evaluation partie socle commun par un Jury paritaire (4h avec préparation examens blancs)
- 3/ Certification centre accrédité ENAC : QCU + imagerie (36h avec préparation)

#### **Composition de la session :**

- QCM théorique
- Reconnaissance d'images

**Domaines évalués** (Règlement 185/2010) : 11.2.2, 11.2.3.1, 11.2.3.2, 11.2.3.3, 11.2.3.4 et 11.2.3.5